

La lettre CAPITAL

Edito



Changer de dimension : un enjeu capital pour les entreprises françaises

par Benoît Pastour
Directeur Général
Délégué

Un des problèmes majeurs connus de l'économie française est le faible nombre d'entreprises de taille intermédiaire - qui emploient de 250 à 5 000 salariés (ETI). On compte 8 000 ETI en Italie, 10 000 au Royaume Uni, 12 000 en Allemagne contre un tout petit chiffre de 5 000 ETI en France. Augmenter le nombre d'ETI est un défi important car il a été démontré qu'elles sont plus productives, plus exportatrices, plus industrielles et plus innovantes que l'ensemble des entreprises et en particulier les PME.

Sur le terrain, les équipes de Turenne Capital sélectionnent les entreprises capables d'adresser la croissance car elles sont créatrices de valeur pour nos investissements. La croissance interne certes, mais aussi des acquisitions structurantes leur permettent d'améliorer leur productivité, de conquérir l'international, et d'innover dans leurs offres de produits et de services.

Grâce au soutien de nos collaborateurs, beaucoup d'entreprises que nous accompagnons ont connu tout récemment des développements significatifs. On peut citer Axelliance qui prend la 10^{ème} place des courtiers français suite à 2 opérations de croissance externe, Bien A La Maison qui vient de reprendre Domifacile le n° 2 français de l'aide à domicile, Babyzen qui vient de livrer sa 100 000^{ème} poussette yoyo et qui est désormais distribué dans plus de 45 pays.

Changer de Dimension n'est pas un vain mot pour Turenne Capital, qui est passé de 19 collaborateurs en 2009 à 33 aujourd'hui, répartis sur les 4 métropoles régionales les plus importantes Lille, Paris, Lyon et Marseille. Nos équipes sont mobilisées en permanence pour transformer nos PME en ETI.

L'actualité du Groupe

La campagne ISF de Turenne Capital se clôture sur une performance de levée de plus de 20 millions d'euros

Le FIP Développement Export 2015



Ce Fonds d'investissement de proximité, qui restera ouvert pour la campagne IR 2015, sera investi à hauteur de 90 % dans 4 régions particulièrement exportatrices : Ile-de-France, Bourgogne, Rhône-Alpes et PACA, avec l'appui des 3 équipes régionales de Turenne Capital.

La durée de blocage des parts est de 6 à 8 ans.

Ce fonds ouvrira droit à une réduction d'IR à hauteur de 18 % de la souscription hors droits d'entrée, dans la limite* de 4 320 € pour un couple soumis à une imposition commune et de 2 160 € pour une personne seule, en contrepartie d'un blocage des parts et du risque de perte en capital qu'il présente.

* Inclus dans l'enveloppe maximale des 10 000 € de réduction d'IR des niches fiscales

Le FCPI Top Gazelles 2015



Créé en décembre dernier, ce Fonds commun de placement dans l'innovation, qui investira 100 % de son actif dans des entreprises innovantes, prioritairement cotées sur Alternext, le compartiment C d'Euronext et le Marché libre, a clôturé sa collecte à plus de 6 M€. Son échéance est prévue le 31 décembre 2020 au plus tôt, et le 31 décembre 2022 au plus tard, sur décision de Turenne Capital.

Le Mandat hôtelier ISF 2015



Le Mandat hôtelier ISF 2015 a investi le 9 juin dans 5 sociétés hôtelières, afin de les accompagner dans leur développement et leurs travaux de rénovation. L'équipe de Turenne Hôtellerie travaille en partenariat avec de grandes chaînes hôtelières internationales comme le groupe Accor Hôtels ou Louvre hôtels.

8,7 milliards d'euros

C'est le montant injecté dans les entreprises à travers le capital investissement en France en 2014. Ce montant est en hausse de 35 % par rapport à 2013, particulièrement dans les domaines de la transmission et du développement.

Source : Etude AFIC – Grant Thornton - mars 2015

FOCUS : REMISE DES PRIX 2015 DE LA FONDATION BEATRICE DENYS

L'excellence de la recherche biomédicale française récompensée par deux Prix remis par la Fondation pour l'Innovation Thérapeutique Béatrice Denys

La Fondation pour l'Innovation Thérapeutique Béatrice Denys récompense cette année deux projets : le Prix 2015 a été attribué au projet Valvopulse, avec une dotation de 50 000€ et un Prix spécial du Jury a été octroyé au projet Doloris, avec une subvention de 35 000 €.

Unique outil privé de soutien à la recherche biomédicale académique pour favoriser la création d'entreprise en France, la Fondation récompense chaque année une ou plusieurs équipes à l'issue d'un appel à projets national. Tout chercheur public est éligible, quel que soit son organisme de tutelle.

Le Jury est composé de Pascale Maisonneuve, hématologue et ancienne directrice à l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé, Pierre Olivier Couraud, Directeur de l'Institut Cochin et

Président du Conseil Scientifique de la FRM, et de Pierre Denys, époux de Béatrice, Professeur des Universités Praticien Hospitalier à Garches en Neuro-Urologie.

Le Prix 2015 a été remis au professeur Emmanuel Messas, porteur du projet Valvopulse, qui s'intègre dans la jeune société Cardiwave créée à cet effet. Il s'agit d'une nouvelle stratégie thérapeutique utilisant une technique novatrice de thérapie ultrasonore révolutionnaire permettant un traitement focalisé des maladies valvulaires cardiaques, non invasif, sur cœur battant, sans cathéter intracardiaque grâce à un dispositif simple d'utilisation, appliqué directement sur le thorax du patient. Ce projet est le fruit d'une collaboration de près de cinq ans entre l'équipe du professeur Mathias Fink et Michael Tanter de l'Institut Langevin à Paris, leader mondial en imagerie et thérapie par ultrasons et l'équipe du professeur Emmanuel Messas de l'HEGP, leader du traitement des pathologies valvulaires et l'imagerie cardiaque par ultrasons.

Un Prix spécial du Jury a également été remis au docteur Patrick Carroll, porteur du projet Doloris. Le projet Doloris, mené par le docteur Stéphanie Ventéo au sein de l'Institut des Neurosciences de Montpellier, a pour ambition de développer un nouveau traitement des douleurs neuropathiques chroniques grâce à l'identification d'une nouvelle cible thérapeutique, Fxyd2.

Sous l'égide de la Fondation pour la Recherche Médicale, la Fondation pour l'Innovation Thérapeutique Béatrice Denys est animée par Turenne Santé, pôle dédié chez Turenne Capital, qui accompagne avec des fonds totalisant plus de 110 M€ aussi bien des PME du secteur Santé que des start-ups innovantes, avec différents fonds et une approche transversale du secteur.

Pour plus d'informations et dons :
Fondation.beatrice-denys@turennecapital.com
<http://fondationbeatrice.wix.com/fondation>



**FONDATION POUR L'INNOVATION
THÉRAPEUTIQUE BEATRICE DENYS**

MIEUX COMPRENDRE

LE CAPITAL INVESTISSEMENT

La valeur liquidative

La valeur liquidative d'une part de fonds, souvent appelée « VL » désigne la valeur de la part établie périodiquement.

Dans un fonds fermé investi dans des sociétés non cotées sur les marchés réglementés, il est difficile d'apprécier cette valeur en temps réel. Une fréquence moins élevée, semestrielle par exemple est par conséquent fixée par la Société de gestion.

Elle prend en compte les évolutions des participations du portefeuille, les cessions, les éventuelles de provision en cas de « mauvaise nouvelle » comme les éventuelles reprises de provisions sur une ligne, de revalorisation si une entreprise fait l'objet d'un investissement par un tiers par exemple, de la trésorerie investie sur différents supports en fonction de la politique d'investissement du fonds.

En raison de la complexité à appréhender ses sous-jacents, sa certification par un commissaire aux comptes prend plusieurs semaines, ce qui explique le décalage entre sa date et celle de sa publication.

Il est également important de noter que cette valeur reflète la situation du fonds à un instant T mais ne peut préjuger de la plus ou moins value globale réalisée à la fin de la vie du fonds, soumise aux aléas des dernières cessions.

LA VIE DES PORTEFEUILLES :

INVESTISSEMENTS ET CSSIONS



Les fonds gérés par Turenne Capital et Nord Capital Partenaires ont pris une participation au capital de Debarge Bois, entreprise spécialisée dans le négoce de bois dont le siège se trouve à Hénin-Beaumont (62). La société se positionne comme intermédiaire entre les grandes scieries d'Europe du Nord et les négoce professionnels à qui elle offre une large gamme de lames et de clins destinés aux marchés de l'aménagement extérieur de la maison et de la construction.



Fondé en 2006, Axelliance Groupe est un courtier spécialisé dans l'assurance des entreprises pour les risques IARD. Suite à l'acquisition de Vivens en 2014 il a réalisé, avec l'aide de fonds gérés par Turenne Capital, celle d'Axiome-Squadra en mars 2015. Le groupe qui propose également des assurances de personnes, passe à la 10^e place parmi les courtiers français avec un CA de 55 M€, une forte croissance organique et plus de 300 M€ de primes collectées en 2015. Le Groupe compte aujourd'hui plus de 250 collaborateurs répartis principalement entre Lyon et Paris et dispose de deux modes de distribution (direct et indirect).